

# DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS, DE FONCTION ET DE SIGNATURE DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### I - Délégations de pouvoir de l'organe délibérant des collectivités territoriales et des EPCI

- délégations de pouvoir du conseil municipal au maire
- délégations de pouvoir du conseil départemental à son président
- délégations de pouvoir du conseil régional à son président
- délégations de pouvoir du conseil départemental à la commission permanente
- délégations de pouvoir du conseil régional à la commission permanente
- délégations de pouvoir de l'organe délibérant des EPCI

### II - Délégations de fonction des exécutifs locaux aux adjoints, vice-présidents et conseillers

- délégations de fonctions du maire aux adjoints
- délégations de fonctions du maire aux conseillers municipaux
- délégations de fonctions du président du conseil départemental aux vice-présidents et aux conseillers départementaux
- délégations de fonctions du président du conseil régional aux vice-présidents et aux conseillers régionaux
- délégations de fonctions des présidents des EPCI aux vice-présidents et à d'autres membres du bureau

### III - Délégations de signature des exécutifs locaux aux fonctionnaires territoriaux

- délégations de signature du maire aux fonctionnaires municipaux
- délégations de signature du président du conseil départemental aux fonctionnaires départementaux et aux chefs des services déconcentrés
- délégations de signature du président du conseil régional aux fonctionnaires régionaux et aux chefs des services déconcentrés
- délégations de signature des présidents des EPCI aux fonctionnaires intercommunaux

### IV - Conséquences des délégations de compétence en matière de responsabilité

## OBJECTIFS

- Connaître les différents types de délégations
- Connaître les conditions dans lesquelles les délégations peuvent être mises en œuvre
- Connaître les conséquences entraînées par les délégations

## PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Mme Nataša DANELCIUC-COLODROVSCHI est titulaire d'un diplôme de doctorat en droit public. Depuis 2009, elle dispense des enseignements à Aix-Marseille Université et à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Souhaitant combiner ses activités d'enseignement et de recherche à une application pratique du droit, elle a suivi sa formation à l'École des avocats du Sud-Est et obtenu le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat après avoir effectué un stage de six mois à la Cour administrative d'appel de Marseille.

Ses principaux domaines de compétences sont :

- le droit administratif
- le droit du contentieux administratif
- la science administrative
- le droit des libertés fondamentales
- le droit européen
- le droit constitutionnel
- la légistique

Auteure de plus de 80 publications, Mme DANELCIUC-COLODROVSCHI a également participé et dirigé plusieurs projets de recherche nationaux et européens. Elle dispose d'une grande expertise en matière de montage et pilotage de projets.

